

Un plan Marshall du Département pour les Vals de Saintonge ?

Jeudi 29 novembre 2018

L'Angérien Libre



Jean-Claude Godineau, le président de la CDC, pourrait avoir obtenu une enveloppe exceptionnelle pour les Vals de Saintonge.

C'est en tout cas le projet de Dominique Bussereau pour le territoire. Rencontre avec Jean-Claude Godineau, le président de la communauté de communes.

Il est des colères saines, en tout état de cause, celle de Jean-Claude Godineau au Conseil départemental au début de l'automne (voir notre édition du 25 octobre) a laissé des traces dans les esprits. À un point tel que le président du Département, Dominique Bussereau a décidé d'inscrire des financements pour les Vals de Saintonge au printemps prochain. Jean-Claude Godineau répond à nos questions.

Que vous a donc annoncé le président du département ?

Il y a un peu plus d'une semaine, à la fin de la commission permanente au conseil départemental, le président a annoncé qu'un dossier serait présenté au printemps prochain, aux élus du Département. Aucun chiffre n'est encore défini à ce stade, mais il a dit qu'il était prêt à faire voter une enveloppe exceptionnelle pour les Vals de Saintonge. Alors nous allons travailler, avec mes services et mettre

tout en œuvre pour faire émerger nos projets inscrits dans le contrat de territoire, mettre en avant notre plan pluriannuel d'investissement. Notre CDC n'a pu investir depuis trop longtemps, ce sera donc une belle occasion pour tout le territoire.

C'est quoi un projet structurant pour un territoire ?

Ce sont les projets voulus par les élus communautaires et qui dans leur rayonnement, touchent au-delà même d'une commune à plusieurs secteurs. Ils contribuent à l'équilibre des bassins de vie. Je peux citer par exemple le projet des thermes à Saint-Jean-d'Angély. Ce projet va drainer du tourisme, de l'économie locale et va contribuer à l'aménagement de notre territoire. Tout l'enjeu est donc de trouver ici, le bon équilibre pour éviter par exemple encore, la désertification médicale en Vals de Saintonge, mais aussi la dévitalisation de nos communes. Les territoires, pour vivre, ont besoin de moyens. L'enveloppe du Département, pourrait donc y contribuer. Et notre territoire possède un potentiel de développement.

Laetitia Langeix